

**De:** [REDACTED] DRIEAT IF/SCDD/DEE [REDACTED]@developpement-durable.gouv.fr>  
**Envoyé:** jeudi 24 octobre 2024 17:34  
**À:** [REDACTED]  
**Cc:** ae-urba.scdd.driat-if@developpement-durable.gouv.fr; [REDACTED]  
**Objet:** Re: Sartrouville - modif n°9 du PLU - demande d'information ICPE

Bonjour,

Après vérification il s'agit manifestement d'une erreur d'appréciation de notre fait puisque les deux ICPE identifiées se trouvent, pour l'une sur le site de Carrefour avenue Robert Schuman à Sartrouville, pour l'autre sur le site de TotalEnergies Marketing France à Argenteuil (ZAC de la Fosse aux Loups), or ces deux installations sont relativement éloignées du périmètre concerné par la procédure et ne paraissent pas présenter de risque technologique pour le projet ayant fait l'objet de l'avis conforme du 2 mai 2024.

Cette erreur n'est toutefois pas de nature à modifier le sens de l'avis conforme précité.

Je vous prie de nous excuser pour cette imprécision et reste à votre disposition en cas de question relative à l'évaluation environnementale.

Cordialement.

[REDACTED]  
Adjoint à la cheffe du département évaluation environnementale  
Service connaissance et développement durable

12, Cours Louis Lumière CS 70027 94307 Vincennes Cedex  
Bureau : 211

[www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)



Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Ile-de-France

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Le 30/09/2024 à 19:20, > [REDACTED] (par Internet) a écrit :

**A l'attention de** [REDACTED]

Bonjour, Madame,

Suite à l'examen au cas par cas et à l'avis de la MRAE du 2/5/2024, la ville de Sartrouville est en train de mener une étude environnementale dans le cadre de la modification n° 9 du PLU.

L'avis de l'autorité environnementale indique une information que nous ne trouvons sur aucune carte :

**Considérant que ces secteurs de projet destinés à être densifiés pour y implanter du logement sont concernés par la présence d'anciens sites industriels et d'activités de service et d'installations classées pour la protection de l'environnement (deux ICPE de type « enregistrement » dans le quartier des Indes-Sureaux), susceptibles d'exposer les futures populations aux pollutions des sols;**

Nous n'avons pas trouvé d'ICPE dans le secteur élargi autour des Indes et du secteur des Sureaux.

